



Syndicat Local UFAP
MA Strasbourg



MODIFICATION DES PRIX DES CANTINES EN PRISON

Le Ministère de la Justice a mis en place, depuis le 1 mars 2012, des nouveaux tarifs pour les cantines, dans la plus grande discrétion. Les personnels pénitentiaires découvrent avec effarement les prix que l'administration pratique.

La cantine, c'est la supérette d'un établissement pénitentiaire. Les détenus peuvent y acheter les produits en vente. Ils remplissent des bons de cantine, l'argent est débité de leur pécule (l'équivalent du compte bancaire) et le service des cantines livre les produits. A la Maison d'Arrêt de Strasbourg, la cantine vend environ 500 produits différents.

Seuls les établissements pénitentiaires à gestion public (la majorité des établissements), comme la Maison d'Arrêt de Strasbourg, sont concernés. Ce sont les établissements où les cantines étaient les moins chères avec l'ancien système, car géré par l'Administration. Les établissements à gestion mixte, comme le CP de Nancy, ne sont pas concernés. Ce sont dans ces établissements où les cantines sont les plus chers, car gérées par des sociétés, qui veulent faire des bénéfices.

Les différents syndicats pénitentiaires découvrent ces jours-ci les différents prix pratiqués par l'Administration. Le Ministère de la Justice a passé un marché national, qui fixe les prix d'achat de 200 produits environ. Les denrées ne sont plus achetées au prix le plus bas et auprès de fournisseurs locaux, mais ils sont achetés auprès des fournisseurs nationaux, qui ont passé contrat avec le Ministère de la Justice. Ces prix d'achat sont supérieurs aux anciens prix et sont la plupart du temps, supérieurs aux prix pratiqués par la grande distribution.

L'Administration achète les produits beaucoup plus cher et les revend beaucoup moins cher à la population pénale.

Le syndicat UFAP-Unsa a calculé que sur la première semaine du mois de mars, la Maison d'Arrêt de Strasbourg a subi une perte de 2044,13 €, uniquement sur 6206 articles, qui correspondent qu'à 67 produits commandés. Au centre de détention d'Ecrouves, les pertes pour la première semaine sont de 3382,52 €, uniquement sur l'épicerie. Les syndicats ne disposent pas encore de tous les prix et c'est pour cela que nous ne pouvons pas calculer l'ensemble du déficit.

Certains prix sont édifiants :

- le sachet des 10 rasoirs bic jetables est acheté 1,42 € et il est revendu 0,12 €, soit 91,5 % de son prix d'achat
- le pot de 200 g de chicorée est acheté 1,68 € pour être revendu 0,33 €, soit 80,33 % de son prix d'achat
- le paquet de 500 g de spaghetti est acheté 1,35 € pour être revendu 0,36 €, soit 73,24 % de son prix d'achat
- le pot de 400 g de Nutella est acheté 2,76 € pour être revendu 1,11 €, soit 59,80 % de son prix d'achat.

Plusieurs produits sont vendus avec des prix inférieurs de 80 % à leurs prix d'achats. Les rasoirs sont vendus avec un prix inférieur à 91,5 % de leurs prix d'achats.

En plus des cantines, l'Administration a aussi changé les prix des locations pour les téléviseurs. Le contrat signé prévoit la location d'un téléviseur avec les chaînes de la TNT pour une somme de 8 € par mois. L'Administration a décidé de payer l'abonnement à canal + aux détenus, sans savoir pourquoi. Pour la Maison d'Arrêt de Strasbourg, la somme est de 3400 € par mois. Pourquoi l'Etat ne subventionne pas non plus les locations de téléviseurs dans les hôpitaux publics ?

L'Administration offre canal + aux détenus.

L'Administration pénitentiaire estime les pertes entre 3 et 4 millions d'euros par an. Cette somme n'est pas inscrite dans son budget qui a été voté par les députés. L'Administration va devoir annuler d'autres dépenses pour pouvoir payer les cantines. Ce sont les personnels pénitentiaires qui vont en subir les conséquences : des formations vont être supprimées, des achats de matériels ne vont pas se faire. La Maison d'Arrêt aurait dû avoir 1 véhicule de transfert de changé, mais il ne le sera pas. Le véhicule affiche plus de 200 000 km au compteur, aucune ceinture de sécurité pour les détenus, pas de chauffage ni de climatisation... Des autres coupes vont devoir être effectuées, mais on ne sait pas encore lesquelles.

Un autre effet que nos dirigeants n'ont pas prévu, c'est que plusieurs détenus manifestent leurs désirs d'acheter les produits en cantine et de les donner à leurs familles lors des parloirs. Que va faire l'Administration ?

L'UFAP-Unsa estime la perte pour la Maison d'Arrêt de Strasbourg à plus de 160 000 € par an.

En ces temps de rigueur budgétaire, L'administration gaspille l'argent public.

Strasbourg, le 9 mars 2012
Le secrétaire local UFAP-UNSA
Marc SCHALL

Contact presse : Marc SCHALL **06 81 87 15 33**